Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international =

bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 100 (1986)

Heft: 1-2

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Miscellanea

L'héraldique au Père Lachaise

Depuis son ouverture en 1804, le cimetière de l'Est ou du Père Lachaise a donné lieu à une importante bibliographie rappelée M. BARROUX, Les sources de l'ancien état-civil parisien, Paris, 1898, pages 95 et suivantes. Ses monuments ont été décrits; on a retracé la biographie des notabilités qui y sont inhumées, mais aucun auteur ne s'est intéressé aux très nombreuses marques héraldiques sculptées ou ciselées sur les tombes, colonnes, chapelles, etc., de la principale nécropole parisienne qui fut très tôt adoptée par la haute société. Nous nous proposons de répertorier quelques-unes de ces œuvres lapidaires ou métalliques, dont certaines présentent un véritable caractère artistique.

de VASSOIGNE:

d'or au lion rampant, armé, lampassé et couronné de sable, accompagné de trois souches d'arbre du même, une derrière la tête, une entre les pattes, l'autre en pointe. Devise: DIEU ET LE ROY (fig. 1).

Chapelle de la famille d'Anicet-Bourgeois, auteur dramatique (Paris 1806 – Paris 1871), dont la fille Anaïs-Stéphanie-Augustine (Etretat 1836 – Etretat 1913) a épousé en 1866 à Paris (IX arr.) Elie-Jean, dit le marquis de Vassoigne, général de division – veuf de Louise-Félicité Vergnias, créole de La Guadeloupe – fils d'Elie de Vassoigne, propriétaire à la Martinique, et de Marie-Anne-Joséphine Aubert de La Beaume, le général né à La Rivière Salée (Martinique) le 27 mai 1811, mort à Paris le 3 novembre 1891 (4e division, Ire section, concession perpétuelle no 346 663).



Fig. 1. de Vassoigne

NEIGRE:

écartelé: au I: d'or à une tête de More de sable, tortillée d'argent; au 2: de gueules à l'épée haute d'argent en pal (baron militaire); au 3: de gueules à une tour d'argent crénelée de trois pièces, ouverte, ajourée et maçonnée de sable; au 4: d'or au lion rampant et contourné d'azur tenant entre ses pattes une bombe de sable, allumée de gueules, et soutenu de trois boulets de sable 2 et 1 (fig. 2).

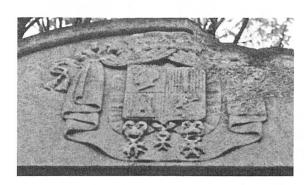


Fig. 2. Neigre

Chapelle funéraire de Gabriel Neigre (La Fère – Aisne – 1776 – Villiers-sur-Marne 1847), baron de l'Empire 1809, général de division 1813, pair de France 1832, de Marie-Marguerite Jaquet, sa veuve (Porrentruy 1777 – Paris 1856), de leur fils Charles-Louis-Camille, baron Neigre, général de brigade (Douai 1805 – Sainte-Menehould 1875) et de leur fille Marie-Adélaïde Neigre (Porrentruy 1809 – Paris 1883), mariée à Louis-Marie-Adolphe Aulas de Courtigis, receveur des finances (4e division).

de TURENNE:

de gueules à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles à six rais d'or. Couronne de comte sommée d'une croix de Malte. Tenants: deux anges (fig. 3).

Tombe de Charles-Déodat-Raymond, «comte» de Turenne (Eu 1834 – Chalezeule 1871), fils de Pierre-Joseph, comte de Turenne, officier supérieur de cavalerie, et de Marie-Alexandrine-Augustine-Elisabeth de Fariaux. Epoux de Précieuse-Reine-Léonie Allegri, propriétaire du «Château de la Juive» près de Besançon. Cette plaque armoriée

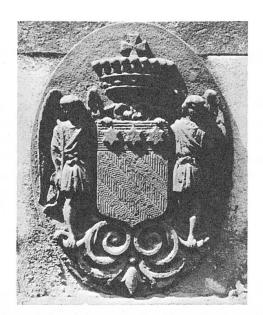


Fig. 3. de Turenne

ornait autrefois la façade dudit château. Une plaque identique surmonte la grille d'entrée du parc (46e division).

de SEZE:

de gueules au château du Temple d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe de seize fleurs de lys d'argent, 7, 6, 3 (fig. 4).

Colonne funéraire de Raymond-Romain de Sèze (Bordeaux 1748 – Paris 1828), avocat, défenseur de Louis XVI, créé comte-pair héréditaire par lettres patentes du 20 décembre 1817, et de son épouse Marguerite Brethous (Bordeaux 1749 – Paris 1825) (53e division).

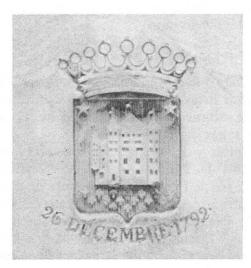


Fig. 4. de Sèze

PÉRIGNON

d'azur à un bélier d'argent, accorné d'or, passant sur une terrasse d'argent, la tête sommée d'une croix patriarcale d'or. Devise: FAYRE PLA LAYSSA DIRE (fig. 5).



Fig. 5. Pérignon

Chapelle funéraire de Catherine-Dominique Pérignon (Grenade, Haute-Garonne, 1754 – Paris 1818), maréchal de France, créé comte de l'Empire par lettres patentes du 6 septembre 1811, pair de France et marquis de la Restauration 1818, de sa fille Agathe-Virginie Pérignon (morte à Eaubonne, Seine-et-Oise, 1857) et du mari de cette dernière Guillaume Dode de La Brunerie (Saint-Geoire, Isère, 1775 – Paris 1851), baron de l'Empire par lettres patentes du 29 juin 1808, maréchal de France 1847 (54e division).

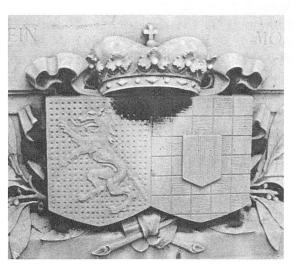


Fig. 6. d'Agoult et de Flavigny

D'AGOULT et DE FLAVIGNY:

d'or au loup ravissant d'azur, armé, lampassé, vilainé de gueules (d'Agoult) et échiqueté d'argent et d'azur, chargé en abîme d'un écusson de gueules, à la bordure de sable (de Flavigny, fig. 6).

Chapelle funéraire de Charles-Louis-Constantin, comte d'Agoult (Arpaillargues, Gard, 1790 – Paris 1875), colonel 1823, gouverneur des Invalides 1824, et de son épouse Marie-Catherine-Sophie de Flavigny, comtesse d'Agoult (Francfort-sur-le-Main 1805 – Paris 1876), l'amie de Liszt (en littérature Daniel Stern).

D'AUDIFFRET:

d'or au chevron d'azur chargé de cinq étoiles d'or, accompagné en pointe d'un faucon de sable, la tête contournée, posé sur un mont de trois coupeaux du même, à la bordure componée de sable et d'or de 24 pièces (fig. 7).

Sépulture de famille.



Fig. 7. d'Audiffret

LE MULIER:

d'azur à deux cigognes affrontées d'argent. Couronne de marquis. Tenants; deux cigognes (fig. 8).



Fig. 8. Le Mulier

Sépulture de cette famille de Bourgogne et de la famile DE LAVEISSIÈRE DE LAVERGNE.

RENAUD DE BOISRENAUD:

de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois losanges d'or posés 2 et 1 (fig. 9).

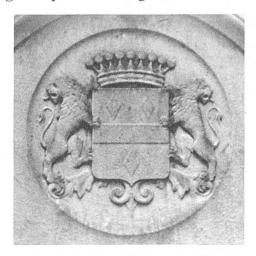


Fig. 9. Renaud de Boisrenaud

Chapelle funéraire de Pierre-Joseph Renaud, comte de Boisrenaud (mort en 1816) et d'Antoine-Frédéric, son fils (mort en 1869). Famille des Flandres.

Robert Genevoy.

Armoiries neuchâteloises inédites

Comme nous l'avons vu (Annuaire A.H.S. 1984, p. 58 ss), les coffres de mariage armoriés sont fréquents en Pays de Neuchâtel. Nous avons découvert un de ces meubles encore inédit. Il s'agit de celui exécuté dans l'atelier des Tissot-dit-Sanfin, de Valangin pour le notaire Claudy Challandes, de Fontaines, qui épousa en 1646 Elisabeth Bonhôte, de Peseux.

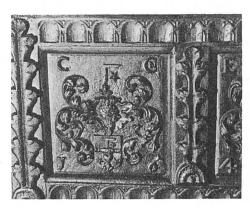


Fig. 1. Claudy Challandes, notaire de Fontaines, 1646.

Claudy Challandes, reçu notaire en 1644, est nommé justicier de Valangin en 1666. Ses armoiries montrent une foi posée en fasce, accompagnée en chef d'une équerre senestrée d'une étoile, et en pointe, d'un cœur accompagné de part et d'autre d'une étoile et, en pointe, d'un mont de trois coupeaux. Cimier: l'équerre senestrée de l'étoile, cantonnée des initiales C C N(OTAIRE), (fig. 1).

On retrouve chez Elisabeth Bonhôte les meubles traditionnels de sa famille, la fleur-de-lis et le tau (emblème de l'hôte). Son écu porte une fleur-de-lis chargée d'un

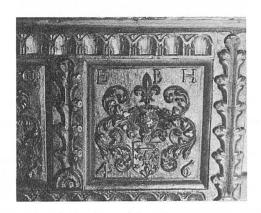


Fig. 2. Elisabeth Bonhôte, de Peseux, 1646.

tau fleurdelisé, accompagnée de part et d'autre de deux étoiles et, en pointe, d'un mont de trois coupeaux. Cimier: une fleur-de-lis; les initiales E B H la cantonnent (fig. 2).

Olivier Clottu.

Quelle est l'origine de ces armoiries Gachet?

Deux portraits, l'un, d'un officier en cuirasse, âgé de 25 ans, C.I.G.C.D.G., 1697; l'autre, d'un magistrat à jabot de dentelle, âgé de 27 ans en 1698: J. C. Gachet, portent des armoiries d'azur à trois roses d'argent, boutonnées d'or, mal ordonnées, accompagnées en pointe d'un mont de trois coupeaux de sinople; cimier: un homme issant vêtu d'azur, coiffé d'un bonnet d'Arménien, tenant une rose d'argent, boutonnée d'or, de la senestre; devise: CANDOR LUCET. Ce blason a été ajouté en 1699, deux années après la date indiquée au verso de la toile de l'officier (fig. 1).

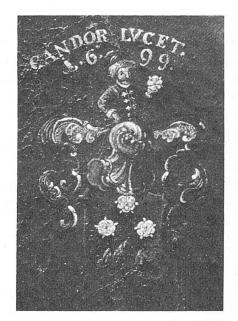


Fig. 1. Armoiries de C. I. Gachet, 1697.

Nous n'avons pu trouver l'origine de ces frères Gachet. Des familles de ce nom sont originaires des cantons de Fribourg, de Vaud et de Berne (Gatschet), ces dernières venues du Pays de Vaud. Vaudoises et bernoises portent un soleil sur leur écu, justifiant la devise mentionnée ci-dessus. Les archives de ces trois cantons, consultées, ne connaissent ni ces personnages ni leurs armoiries.

Des Gachet de Gruyères ont émigré en France au XVIII^e siècle: François, premier conseiller du Roi à l'Île de Bourbon, décédé à Paris en 1771; Nicolas-Sébastien, né en France, secrétaire du roi de Naples, Joachim Murat; capturé par des pirates alors qu'il se rendait en Turquie en 1815, il passa une année dans les prisons d'Alger; est un des fondateurs de la colonie suisse de Nova Friburgo au Brésil et meurt dans ce pays.

Quel érudit peut-il renseigner le soussigné?

Olivier Clottu.